

Lettre ouverte aux responsables politiques du camp de réfugiés de Friedersdorf

Cette lettre devrait envoyer aux autorités en Bitterfeld qui sont responsables pour le camp des réfugiés en Friedersdorf: Dr. Sabine Engst, Sozialdezernentin, Landkreis Anhalt-Bitterfeld: Fax: 03496 60-1282, Téléphone: 03496 60-0, Adresse: Am Flugplatz 1, 06366 Köthen, Mail: sabine.engst@anhalt-bitterfeld.de

Nom

Adresse

Lieu et date

Objet: Lettre ouverte aux responsables politiques du camp de réfugiés de Friedersdorf du Landkreis Anhalt-Bitterfeld

Chère Madame, cher Monsieur,

Chère Madame Dr. Engst, chef du service social

Cher Monsieur Kriebisch, dirigeant des services sociaux du Kreis Anhalt-Bielefeld,

Chère Madame Zoschke, présidente de la commission sociale et de la santé du Conseil de district,

Cher Monsieur Maass, directeur de la commission des attributions du Conseil du district,

Comme vous le savez, les habitants du logement collectif de Friedersdorf ont, ces derniers 8 mois, protesté, à maintes reprises, contre leurs conditions de vie. Je tiens à manifester de manière explicite ma solidarité avec ce mouvement de contestation. Et ceci pour au moins trois raisons :

Premièrement, parce que le séjour forcé dans des logements collectifs, et bien souvent durant des années, représente une atteinte à la vie privée et par-là même au droit fondamental de chacun à pouvoir s'épanouir librement, comme le stipule entre autre l'article 2 du paragraphe 1 de la Constitution allemande. L'interdiction pour les réfugiés de travailler et de se former, inscrite dans la loi sur le séjour et par ailleurs fortement contestée, est suffisamment pénible comme ça pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire de la surenchère avec cette forme de logement.

Deuxièmement, je soutiens cette contestation parce que l'isolement social laisse, à la longue, des séquelles psychologiques chez beaucoup de ces personnes – une situation dénoncée sans ambiguïté par les réfugiés, lors de leur dernier action de protestation : « La liberté est un droit universel. L'isolement nous rend fous. Personne n'est illégal ! ». Il faut rajouter à cela que, selon les estimations, 40% des réfugiés sont de toute façon traumatisés ; la vie en hébergement collectif forcée ne fait que compliquer leur situation. De nombreuses études démontrent que cet état de fait peut générer ou renforcer des troubles post-traumatiques.

Troisièmement, je réitère ma solidarité parce que le logement collectif à Friedersdorf contrevient aussi aux critères que le Land du Sax-Anhalt s'est fixé lui-même, dans la « directive sur l'hébergement des réfugiés » du ministère de l'intérieur et des sports du 15 janvier 2013. Contrairement à ce que prétendent les exploitants privés des foyers, les bâtiments sont dans un état lamentable, et les chambres sont très souvent surpeuplées. Pour le reste, aucun assistant social formé n'est mis à disposition des résidents qui se plaignent par contre, régulièrement, de comportement irrespectueux et racistes des employés à leur égard. Il ne faut pas oublier non plus le fait qu'il arrive que la direction du foyer remette avec retard des courriers administratifs importants, comme ont pu le prouver les résidents, avec le tampon de la poste.

La situation dans le logement collectif de Friedensdorf est fortement inquiétante et proprement scandaleuse. Je demande donc au Conseil du district de Anhalt-Bieterfeld de résilier le plus rapidement possible l'ensemble de ses contrats pour des logements collectifs, et à la place, de permettre aux habitants l'accès à des logements décentralisés situés en ville ainsi que de s'opposer clairement à toute tentative d'intimidation des réfugiés contestataires, qu'elle vienne de la part des exploitants des foyers ou de l'administration.

Avec mes meilleures salutations